

LE PUBLICISTE.

Premier jour Complémentaire, an VIII.



18 Sep 1800

Le prix de l'abonnement du PUBLICISTE est de 13 fr. 50 cent. pour trois mois, 26 fr. pour six mois, & 50 fr. pour l'année.

Les loix & arrêtés des consuls sont imprimés textuellement & délivrés aux souscripteurs sans augmentation de prix.

Les lettres et les abonnemens doivent être adressés, franc de port, au directeur du PUBLICISTE, rue des Moineaux, n°. 423, butte des Moulins, à Paris.

ITALIE.

De Gènes, le 4 septembre (17 fructidor).

Notre commerce, que les circonstances critiques avoient enchaîné si long-tems, commence à réfleuir; quoique les mers ne soient point encore libres, il nous arrive des marchandises en quantité.

De Milan, le 4 septembre (17 fructidor).

La 25^e demi-brigade légère qui fait partie de la seconde division est arrivée ici, le 16 fructidor, de ses cantonnemens. Il arrive continuellement des transports de grosse artillerie, dont une partie reste ici & l'autre partie est destinée à garnir les places de Bergame & de Brescia.

Hier soir, il est arrivé un officier autrichien qui loge dans l'hôtel des Rompas, où on prépare aussi un logement pour le général Saint-Julien.

Des lettres récentes de Venise assurent que les patriotes italiens, détenus à la Fusta, ont été mis en liberté, avec ordre de se tenir prêts à retourner dans leur patrie.

Du 6 septembre (19 fructidor). Le général autrichien, comte de Saint-Julien, arrivé ici avant-hier, en est reparti aujourd'hui de bon matin.

AUTRICHE.

De Vienne, le 4 septembre (17 fructidor).

Le prince héréditaire de Wurtemberg va épouser une princesse de Naples.

M. le général d'Alvinzy a donné sa démission du commandement de cette résidence, ainsi que de la Basse-Autriche: c'est le prince de Wurtemberg, général d'artillerie qui le remplacera.

ALLEMAGNE.

De Hambourg, le 5 septembre (18 fructidor)

On trouve dans une gazette de cette ville l'article suivant: « On écrit de Mittau, en date du 17 août, que M. le chevalier de Gain do Montagnac, premier écuyer & premier chambellan de Louis XVIII, y est mort d'une attaque de goutte. C'étoit un homme franc & loyal, très-attaché à la personne du prétendant qui l'aimoit beaucoup. Sa perte a mis en deuil la cour de Mittau ».

De Ratisbonne, le 7 septembre (20 fructidor).

La nouvelle de la reprise des hostilités a produit dans toute l'Allemagne méridionale, & sur-tout dans les états de l'empereur, une consternation d'autant plus grande qu'on s'y attendoit moins. On diroit que le public étoit dans la confiance du cabinet autrichien, qui se flattoit d'amuser encore long-tems le gouvernement français par des incidens nouveaux. De Francfort à Vienne, de Prague à Vérone, par-tout on étoit dans la plus profonde sécurité; on espéroit gagner l'hiver en négociations; & l'on se reposoit sur l'activité du ministère anglais, du soin de procurer des alliés à l'empereur pour une nouvelle campagne. Mais la rupture de l'armistice a détruit tout-à-coup ces vaines illusions.

C'est pour la première fois, depuis huit ans, que le public allemand montre des inquiétudes pour le succès des armes autrichiennes. Jusqu'ici, malgré les vastes conquêtes des Français en 1792, 94 & 96, on avoit constamment remarqué que le tems du repos des troupes avoit été employé avec succès à répandre dans le public les espérances les plus flatteuses: des plans de campagne superbes, cent mille Russes, cent mille Prussiens, ont été mille fois annoncés dans les gazettes pendant l'hiver; & avant l'ouverture d'une campagne, tous les bons Allemands voyoient déjà les armées coalisées conquérir une grande partie de la France. Ils ont poussé, à cet égard, la crédulité jusqu'à l'aveuglement. Aujourd'hui, le découragement a remplacé la confiance; la vue des armées françaises, les contributions qu'elles exigent, ont désillé les yeux des plus incrédules; & l'on commence à croire, non-seulement à leur existence, mais à leur supériorité.

Ce n'est pas seulement dans le public, c'est dans l'armée autrichienne, & parmi les autres troupes qui y sont incorporées, que ce découragement se fait appercevoir. Ainsi, il ne se passe pas de jour où l'on n'amène au quartier-général français nombre de déserteurs: & parmi les soldats qui restent sous le drapeau, plusieurs ne dissimulent pas que si l'empereur ne fait pas la paix, ils refuseront de combattre. Il paroît que c'est la connoissance de ces dispositions de l'armée qui a déterminé le général Kray à quitter le commandement; & c'est sans doute par le même motif que l'archiduc Charles persiste dans ses refus, malgré les démarches pressantes que la cour & le ministère viennent encore de faire auprès de lui. Il en est de même à l'égard de l'Italie; on n'a pu encore trouver un successeur pour Mélas: On n'a accepté que provisoirement, & jusqu'à l'arrivée de son successeur.

De Munich, le 8 septembre (21 fructidor).

Ce matin, à 7 heures, le courrier français, Moustache, est arrivé de Vienne; & après s'être arrêté une heure chez le général Moreau, qui l'a chargé de dépêches pour Paris,

il a continué sa route en toute diligence. On assure que le gouvernement autrichien a accepté, en grande partie, l'*ultimatum* du premier consul.

Quelques instans après, il est arrivé chez le général Moreau, un officier autrichien avec des dépêches du général comte Kollowrat, qui commande, par *interim*, l'armée impériale. Il annonce au général français, d'après des dépêches officielles du comte de Lehrbach, arrivées de Vienne à son quartier-général, que la paix peut être regardée comme conclue; S. M. l'empereur ayant accepté les principales propositions faites en dernier lieu par le premier consul; & il invite le général Moreau à prolonger l'armistice pour dix-huit jours. Moreau a répondu qu'il ne pouvoit accéder à cette demande; mais qu'il consentoit à différer de cinq jours la reprise des hostilités, & que ce tems lui suffiroit pour être instruit, par le télégraphe de Strasbourg, des intentions du premier consul.

Le même officier autrichien a annoncé que l'empereur étoit arrivé aux environs de Passau, avec l'archiduc Joseph, qui doit remplacer Kray, moyennant l'assistance du général Mack, M. de Metternich & M. de Lehrbach, qui étoient chargés des négociations avec le gouvernement français, les accompagneront, ainsi que l'archiduc Jean, qui sera employé à l'armée. On attend, à ce qu'il paroît, un heureux effet de la présence de l'empereur pour ranimer le courage abattu des troupes; rétablir la subordination parmi les généraux, & obliger les officiers à se tenir à leur poste dans le combat; car cette partie de la discipline militaire, que l'archiduc Charles étoit parvenu à rétablir dans l'armée, a éprouvé, depuis son départ, un relâchement sensible

D'Augsbourg, le 8 septembre (21 fructidor).

Les états de la Bavière sont très-mécontents de la conduite de l'électeur. Ils lui ont adressé dernièrement leurs remontrances sur sa politique, qui leur paroissoit être fort étrangère aux circonstances. La réponse de l'électeur n'a pas été du tout satisfaisante & a aigri les esprits. Il leur a dit, que la politique étoit étrangère à leurs fonctions.

Il s'élève contre M. Montgelas de violens soupçons. On le dit généralement vendu aux intérêts de la coalition. C'est un homme de beaucoup d'esprit; mais sans aucune fermeté dans le caractère, & non sans ambition, ce qui donne plus de poids à ces soupçons. Persécuté judis, comme illuminé, par les jésuites, il s'est acquis la réputation d'un philosophe; mais il n'a jamais eu celle d'un homme d'état.

Il y a toujours à Amberg le baron Buller, ministre de la Russie; le comte Seilern, ministre de l'empereur, & M. Drake, ministre d'Angleterre: ils obsèdent l'électeur, toujours bible, & l'empêchent, par leurs intrigues, de voir sa véritable position. Il paroît que M. Montgelas se lie de jour en jour davantage avec tous ces ministres. Comment le cabinet de Berlin n'éclaire-t-il pas l'électeur!

Le général Deux-Ponts, brave militaire & bon bavarois, commandant le corps de subsides de la Bavière, a dit dernièrement à l'électeur de grandes vérités; mais on assure en même tems qu'il doit être remplacé par le général Nogarella, vénitien, dévoué au parti anglais.

REPUBLIQUE HELVÉTIQUE.

De Berne, le 10 septembre (23 fructidor).

Le 6 de ce mois, un officier français, adjoint du général Xautraillès, donna un grand coup d'épée à un nommé

Tchisely, ancien officier bernois au service du Piémont. En voici la cause. Le français, coudoyé rudement à la promenade, par un jeune homme dans la société duquel étoit Tchisely, en témoigna sa surprise; on lui répondit mal-honnêtement: il en demanda raison. Tchisely, quoiqu'étranger à la querelle, fut choisi pour la vider, & reçut un coup mortel.

REPUBLIQUE BATAVE.

De la Haye, le 11 septembre, (25 fructidor).

Des négocians d'Amsterdam prétendent être informés, par des lettres d'Angleterre arrivées avant-hier, que les négociations ont été reprises entre la France & la Grande-Bretagne. Cette nouvelle, dont on attend avec impatience la confirmation, a déjà eu une grande influence sur notre commerce. Les effets anglais ont éprouvé une hausse considérable à la dernière bourse d'Amsterdam, & les réscriptions bataves, payables après la guerre, ont haussé de deux pour cent.

Les deux officiers bataves, qui ont été envoyés en parlementaires à Déal, sont revenus ces jours derniers. Ils se louent beaucoup du bon accueil qu'ils ont eu de l'amiral anglais auquel ils ont remis leurs dépêches. On sait qu'elles étoient relatives à des affaires concernant les prisonniers de guerre.

On remarque, depuis quelque tems, une baisse assez sensible dans les denrées coloniales.

REPUBLIQUE FRANÇAISE.

ARMÉE D'ITALIE.

Au quartier-général de Milan, le 14 fructidor an 8.

Ordre du jour.

I. La sûreté des munitions de guerre & de bouche, celle des militaires isolés dans les chemins, la tranquillité du pays compromise par les nombreux attentats récemment commis sur le territoire occupé par l'armée française, font un devoir au général en chef de détruire ces bandes de voleurs & d'assassins, ou de stipendiés de l'ennemi, qui traînent à la suite de l'armée le crime & la violence. En conséquence, le général en chef ordonne que ce qui suit sera exécuté dans les républiques cisalpine, ligurienne & piémontaise:

Art. I^{er}. Vingt-quatre heures après la publication du présent arrêté, tous les citoyens appartenant à un corps ou bataillon de milice déposeront leurs fusils dans les chefs-lieux de l'arrondissement ou du canton, sauf les exceptions particulières.

II. Les gardes nationales les déposeront dans les lieux indiqués dans leurs communes respectives. Ces armes seront numérotées & resteront en dépôt pour le service ordonné auxdits corps de milice ou de gardes nationales.

III. Tout individu trouvé le jour, armé d'un fusil, n'étant pas de service, sera puni, la première fois, d'un mois de prison, & son fusil sera confisqué; en cas de récidive, un an de prison.

IV. Tout individu trouvé la nuit, armé d'un fusil, sans être de service, sera condamné aux fers pour un an; en cas de récidive, il sera puni de mort, comme accusé & convaincu de nuire à la sûreté de l'armée.

V. Tout individu qui sera arrêté armé de stilet ou d'un poignard, sera puni de mort.

VI. Ceux qui arrêteront un individu en contravention avec le présent règlement, recevront une récompense proportionnée au service rendu.

VII. Il sera établi trois commissions militaires extraordinaires, chacune de sept membres, qui jugeront exclusivement les prévenus de vol & d'assassinat sur les chemins, comme aussi tous les prévenus de contravention au présent règlement. Les jugemens auront lieu dans les 24 heures de la comparution du prévenu. Les loix existantes seront exécutées dans tout ce qui n'est pas contraire au présent arrêté.

VIII. Les lieux des séances des commissions extraordinaires sont Milan, Turin & Gènes.

IX. Le présent arrêté sera mis à l'ordre de l'armée, imprimé, affiché & envoyé aux ministres extraordinaires & aux gouvernements cisalpin, ligurien & piémontais.

De Strasbourg, le 26 fructidor.

Voici les détails de la nouvelle que nous annonçâmes hier succinctement.

On avoit été surpris de voir, depuis deux jours, le télégraphe, communiquant avec celui de Paris, être continuellement en mouvement, sans que rien transpirât sur la cause. Enfin : nous avons appris ce qui suit :

Il est arrivé ici, le 24, un courrier extraordinaire du général en chef Moreau, dont les dépêches ont été de suite remises au directeur du télégraphe, qui en a transmis, sur-le-champ, le contenu au gouvernement. Ces dépêches sont relatives aux nouvelles propositions, faites par la cour de Vienne à notre gouvernement, & qui ont été adressées au général Moreau. En même tems ce général avoit été invité, de la part du général en chef autrichien, de ne recommencer les hostilités que lorsqu'il auroit reçu de nouvelles instructions, à cet égard de Paris. Moreau, toujours empressé d'arrêter l'effusion du sang, prolongea la durée de l'armistice jusqu'au 30 fructidor, jour où il pouvoit être instruit de la détermination définitive du gouvernement, & enjoignit au courrier, porteur de ses dépêches au directeur du télégraphe, d'attendre, à Strasbourg, la réponse des consuls, qui lui seroit remise par ce même fonctionnaire. Effectivement, cette réponse est arrivée ici le 24, à cinq heures du soir, & le courrier est parti à six heures pour la transmettre au général Moreau. Le bruit court, cependant, que les propositions de la cour de Vienne sont trop éloignées du principe établi dans les préliminaires, signés à Paris par Talleyrand & Saint-Julien & ratifiés par Bonaparte, pour être adoptées, & que l'ordre a été donné à Moreau de recommencer les hostilités le 30 fructidor. Mais ce n'est qu'un bruit.

De Bruxelles, le 28 fructidor.

Le citoyen Doucet-Pontecoulant vient de prévenir les conscrits de ce département, appartenant aux cinq classes de la conscription de l'an 7, qu'en vertu des ordres qu'il a reçus du ministre de la guerre, il ne lui est plus accordé qu'un délai de dix jours, pour obtenir des congés définitifs; en conséquence, ceux qui auront laissé expirer ce terme sans avoir justifié qu'ils ne payent, ni par eux-mêmes ni par leurs parens, cinquante francs de contribution, y compris le droit de patente; ou qui, étant assujettis à la prestation pécuniaire exigée par la loi, n'auront pas versé 30 francs au trésor public, feront partie de l'armée active; & seront signalés sur-le-champ à la gendarmerie, pour y être conduits de brigade en brigade.

De Paris, le 30 fructidor.

Le département des Vosges est celui qui a rempli les conditions de l'arrêté du 17 ventôse dernier. En conséquence, il donnera son nom à une des places de Paris. Cette place est celle qui étoit connu ci-devant sous le nom de *Royale*. Elle portera désormais celui de *place des Vosges*. Le préfet du département de Paris vient d'arrêter que les inscriptions contenant cette dénomination seroient, d'ici au premier vendémiaire, posées à ses différentes encoignures.

— Les officiers russes, prisonniers de guerre à Paris, en exprimant au premier consul la reconnaissance qu'ils éprouvent, pour la manière dont ils sont traités, lui ont en même tems demandé la liberté du port d'armes.

Le général Mortier a été chargé de leur transmettre la réponse suivante :

« Le premier consul, messieurs, se plaît à honorer le courage & la loyauté parmi les militaires de votre nation, comme il aime à faire pratiquer ces vertus chez les Français; & confiant aux sentimens dont vous lui donnez l'assurance, il vous accorde le port d'armes que vous desirez ».

— Le citoyen Doussat qui tenoit une des maisons d'éducation les plus distinguées de Paris, vient d'ouvrir, dans la ci-devant abbaye de Souillac, département du Lot, un pensionnat où tous les genres d'instruction se trouvent réunis. Un homme public qui a visité cet établissement avec soin, nous autorise à publier qu'il mérite la confiance des peres de famille sous tous les rapports.

L'administration centrale du département du Lot, rendant justice & à la réputation littéraire & au patriotisme & à la moralité du citoyen Doussat, a fait imprimer au nombre de mille placards le *prospectus* de son établissement, & chargé les administrations municipales de le répandre & de le lire aux assemblées décadaires.

— Ceux qui sont au courant des anecdotes de coulisses peuvent se rappeler celle du combat de Rosalie & de Sainte-Marie. La première, maltraitée par la seconde à un bal d'opéra, alla lui en demander raison le lendemain, armée d'un pistolet d'une main, & d'une poignée de verges de l'autre. Sainte-Marie préféra les verges, & l'issue de ce combat ne fut que plaisante.

Mais il vient de se renouveler d'une manière plus fâcheuse entre des femmes moins célèbres.

Deux femmes publiques de la rue Mouffetard sont allées, le 25 de ce mois, à deux heures après-midi, se battre en duel avec des couteaux, rue des Poules, division de l'Observatoire. L'une d'elle, frappée de onze coups, a été transportée à l'hospice Saint-Jacques; l'autre, de trois coups seulement, a été conduite à celui de l'Humanité. Elles sont toutes deux blessées mortellement. — Quelle fureur!

— Une femme corse s'est battue en duel pour son mari absent; elle fut blessée au sein & reconnue. Son adversaire au désespoir, l'emporta chez elle, & est assez heureux pour ne lui avoir fait qu'une blessure légère & pour se réconcilier avec le mari.

— Un violent orage a crêvé sur la ville de Saint-Flour le 29 fructidor. En moins de trois minutes, toutes les vitres furent cassées, les tuiles brisées, les légumes hachés, & deux pieds de grêle dans la ville.

— Le 26 fructidor, deux frégates anglaises, une corvette, deux bricks & trois cutters parurent dans la rade du Havre: à dix heures, l'ennemi envoya des dépêches par un canot parlementaire, lequel fut reçu avec toutes les précautions d'usage.

— Le capitaine de frégate Guiguen, commandant la canonnière *la Protectrice*, sorti de la baie de Lannion le 13 fructidor avec un convoi de huit voiles destiné pour le port de Brest, rencontra deux corvettes anglaises, l'une de vingt-huit pièces de canon & l'autre de dix-huit. Il n'avoit que quatre pièces de vingt-quatre, & n'en résolut pas moins de combattre, après avoir fait signal au convoi de relâcher au port le plus voisin. Le combat fut chaud de part & d'autre. L'ennemi étonné de tant de résistances & plus maltraité que le Français, lui céda le champ de bataille. . . . Celui-ci n'a pas eu un seul homme de tué, &, pour comble de bonheur,

il parvint à conduire heureusement son convoi à sa destination sans avoir perdu un seul de ses bâtimens.

— Les papiers publics nous rendent compte aujourd'hui de trois nouveaux attentats sur les voitures publiques.

Le premier a été commis, le 15 fructidor, par trente brigands, sur la voiture de Béziers, qui a été dépouillée d'une somme de 43 mille francs.

Le second, commis le 21, par vingt brigands embusqués sur la route de Montélimart à Pierrelatte; ceux-ci ont été chassés vigoureusement. Cinq ont été pris, un sixième a été tué; le reste s'est sauvé dans les montagnes.

Le troisième, par six ou sept brigands, qui ont attaqué, auprès de la Ferté, la diligence de Nantes, & ont enlevé une somme de 7,027 francs.

— Sais-tu que le pain vaut 6 sous la livre en Angleterre. — Pas possible. — C'est pourtant vrai. — Est-ce qu'on ne fera pas une révolution dans ce pays? &c., &c.

Ainsi parloient ce matin deux femmes sur le pont national; ainsi les Français panivores ne conçoivent pas plus qu'on puisse vivre sans pain que sans air, & s'imaginent que dans tous les pays, la livre de cette denrée ne peut valoir plus de 3 sous, sans mettre dans l'obligation de se battre ou de mourir de faim! Sur 900 millions d'hommes qui peuplent la terre, Linguet prétend qu'il n'y en a pas 100 millions qui se nourrissent de pain. « Ceux qui pensent qu'on ne peut ni s'alier, ni se vêtir, ni vivre autrement qu'eux, je suis d'avis qu'ils voyagent, » disoit Fontenelle ».

AVIS. — Le *Publiciste* ne paraîtra ni le second, ni le quatrième jour complémentaire.

VARIÉTÉS.

Un intérêt mal entendu fit jadis concentrer à Paris les arts, les richesses & les hommes. Paris étoit devenu une tête monstrueuse & sans proportion avec le reste du corps.

Ce que Richelieu avoit commencé avec intelligence, fut imprudemment continué par ses successeurs, qui, avides d'éloges plutôt que de gloire, sacrifièrent les trésors de la nation à l'embellissement d'une seule ville, & s'embarrassèrent peu du reste. Les rois n'avoient pas tort de s'évagueuiller de leur capitale; car, en dépit de l'humeur de tous les censeurs, c'étoit alors non-seulement la plus populeuse, mais la plus riche & la plus agréable ville de l'Europe. Mais ils eurent tort de lui laisser prendre de tels accroissemens. . . . Les passions, comme les fluides, fermentent en raison composée de leur masse & de leur hétérogénéité. On l'a dit avant nous, Paris étoit la pompe foulante & aspirante du royaume. Cet état de choses devoit cesser.

Il faut qu'elle soit encore la première ville de la république, puisqu'elle est destinée à rester le séjour du gouvernement; mais le gouvernement éclairé par l'expérience, & pénétré de toute la grandeur de ses devoirs, étend ses soins sur toutes les parties de l'empire. Il encourage les sciences, les arts, le commerce & l'industrie, par-tout où il en découvre le germe ou le principe. Laissez venir la paix, & au bout de cinq ans d'une telle administration, vous en sentirez, vous en admirerez les heureux effets.

C'est déjà un projet bien conçu que celui d'élever aux héros morts pour la patrie des monumens durables dans les lieux qui les virent naître ou mourir. Les uns associeront à leur gloire celle de leurs compatriotes; les autres exciteront l'émulation, & inviteront à les prendre pour modèle; & tous visités avec empressement par les nationaux & les étrangers, deviendront une source d'instruction pour la jeunesse, d'agrémens pour les voyageurs, & de richesses pour le pays.

Que feroient désormais une statue nouvelle, une pyramide, une fontaine, à Paris, pour son embellissement? Perdu dans la foule des autres, un monument de plus ne feroit pour ses légers habitans qu'un sujet de conversation de deux jours, & pour les étrangers, que celui d'une note à ajouter à son *album*. Mais transportez cette belle statue, cette pyramide, & cette fontaine dans le Cantal, dans les Pyrénées, au milieu des riantes campagnes d'Indre & Loire, de Mayenne & Loire; donnez à ces monumens le double caractère de l'homme qu'ils rappellent & des lieux qu'ils doivent embellir; alors les étrangers seront appelés à les visiter; alors les indigènes y conduiront leurs enfans & leur feront une explication qui se gravera dans leur mémoire. Alors la France, coupée par des routes magnifiques, cultivée par des mains laborieuses, gouvernée par des mains sages, embellie, protégée par la nature, & couverte de nombreux monumens des arts & des produits de l'industrie, présentera l'image réunie des Propylées d'Athènes, sous le gouvernement de Périclès, & des campagnes de Rome sous celui d'Auguste.

Nous avons déjà vu les habitans du Cantal & ceux du Finistère demander & obtenir la permission d'élever un monument à la mémoire du général Desaix. Ceux du Haut-Rhin se proposent d'en élever un autre à celle du général Kléber. Ce général naquit à Strasbourg, & sans doute cette ville revendiquera l'honneur d'inscrire son nom sur la colonne nationale élevée dans ses murs. Mais ce fut dans le Haut-Rhin que Kléber passa la majeure partie de sa jeunesse: aussi, dès qu'il fut question à Colmar de lui ériger un monument par souscription, 60 habitans se présentèrent aussitôt pour la signer: ce nombre doubla le lendemain; une commission a dû se réunir, aujourd'hui 30 fructidor, sous la présidence du préfet: pour en arrêter le prix & les dessins. Cette noble émulation aura des imitateurs, & nos vœux seront remplis.

Mappemonde philosophique et politique, où sont tracés les voyages de Cook & de la Pérouse, à laquelle se trouve jointes des notes explicatives, des tableaux du nombre présumé des habitans de la terre, &c.; par L. Brion père, ingénieur-géographe. Prix, 4 fr.; coloriée. A Paris, chez l'auteur, rue des Francs-Bourgeois, n°. 127; & chez Bance, rue du Petit-Pont-Saint-Jacques, n°. 97.

La principale singularité de cette Mappemonde, c'est que les différens pays y sont distingués par des couleurs & des nuances différentes, suivant la nature du gouvernement. On y évalue la population entière de la terre à 950 millions; 80 millions soumis au gouvernement monarchico-républicain; 70 millions soumis au gouvernement monarchique; 620 millions soumis au despotisme; 100 millions de nations demi-sauvages, & 20 millions de sauvages. Il est difficile de garantir l'exactitude de ces calculs; mais il suffit d'avoir sur de pareils objets une approximation suffisante. *Il importe fort peu, écrivait Voltaire au roi de Prusse, de savoir si le monde est plus ou moins peuplé, mais beaucoup de savoir si le monde est plus ou moins heureux.* Sous tous les genres de gouvernement, le bonheur est bien rare.